

# La Gazette de Vinon



Juillet 2019, numéro 20

## Le mot du Maire



L'évènement de ces derniers mois est sans nul doute l'importance prise par les manifestations des gilets jaunes. Une première en France !

Je ne m'étendrai pas sur les violences et les destructions impardonnables qui les ont parfois accompagnées.

Je veux juste en retenir que le mouvement aura permis aux personnes qui le souhaitent et aux élus de s'exprimer. Il est vrai que nous avons fort à dire, entre l'éloignement des services publics, la fermeture annoncée des Trésoreries, les problèmes liés à la désertification médicale (atténués en Sancerrois par la présence de la Maison Médicale), la baisse des dotations, les mystères entourant encore la compensation de la taxe d'habitation...la liste est longue...

Mais il nous faut rester optimistes et souhaiter que dans les mois à venir, les mesures prises par le gouvernement nous apporteront des réponses positives!

Comme chaque année, j'espère vous retrouver nombreux le 12 juillet pour la traditionnelle soirée barbecue dansant autour de l'étang.

Encore un sincère et grand MERCI aux bénévoles qui nous aident pour la préparation et l'animation de cette soirée festive et conviviale.

Bonne soirée à tous!

Passez un excellent été.


**Marie-France MARIX**

# Informations générales


## Informations générales


### EDF

Sécurité-dépannage


 0810 333 018  
(n° azur)

### SAUR


 LD Champ creux  
18300 St SATUR


 02.48.54.14.15

### France Télécom


 1014


### LA POSTE

 Place du Souvenir  
18300 SANCERRE

 02.48.78.54.31


### Agence Postale de Vinon


 1-3 route de St Bouize  
18300 VINON

 02.48.79.22.60


*Ouverte le matin, les :  
lundi, mardi, mercredi de 8h à  
11h30, vendredi de 8h à 11h45 et samedi de 9h à 11h.*


### TRÉSOR PUBLIC

 Nouvelle place  
18300 SANCERRE


 02.48.54.01.28


### A.D.M.R (Aide à Domicile en Milieu Rural)

 17A rue de la Fontaine  
de fer  
18000 BOURGES

 02.48.24.03.07

### Caisse d'Allocations Familiales du Cher

 21 Bd de la  
République  
18000 BOURGES Cx 9


 0 820 251 810  
(0,118€/mn)

## SERVICES D'URGENCE

POMPIERS  18

POLICE SECOURS  17

GENDARMERIE  02.48.78.22.30

SAMU  15



Centre  
Anti-poisons  02.41.48.21.21

## RPI Regroupement Pédagogique Intercommunal

**Le RPI accueille les enfants  
de la maternelle au CM2**

VEAUGUES :  École maternelle - CP  
1 route de la gare  
 02.48.79.22.47

JALOGNES : CE1 - CE2  
 13 route de Pesselières  
 02.48.79.90.51

VINON : CM1 - CM2  
 22 route de St Bouize  
 02.48.79.22.12



## MAIRIE

**24, route de Saint Bouize  
18300 VINON**

☎ 02.48.79.26.16— Fax: 09.79.39.48.39  
[mairie-de-vinon-18300@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-vinon-18300@wanadoo.fr)

## Le Conseil Municipal

**MAIRE** - Marie-France MARIX

**1er adjoint** - Thierry BONNIN

**2ème adjoint** - Marc GUERIN

**3ème adjoint** - Marie-Hélène DE VUYST

### Les conseillers municipaux :

HELIN Christian

SOULET Xavier

HAY Serge

ALBARÈDE Élise

RIPAULT Geneviève

GUILLERET Alain

TRONCHE Philippe

## Le Personnel Communal

### Secrétariat de Mairie :

Sylvie DIONNET

### Service Postal Communal :

Chantal LEROY

### Service Garderie Scolaire :

Pascaline MATHIEU

### Services Techniques :

Sylvain BAILLY

Martial DOUCET

Alexandra LAMY

Danièle TARIN

## Horaires d'ouverture

### Ouverture et permanence du Maire :

*Mairie*

Lundi, Mercredi et Vendredi  
de 9h00 à 12h00

### Ouverture :

*Agence Postale*

Lundi, Mardi et Mercredi matin  
de 8h00 à 11h30  
Vendredi de 8h00 à 11h45  
Samedi de 9h00 à 11h00

# Second semestre 2018/2019

## Second semestre 2018/2019

### Point sur les actions

L'aménagement du centre bourg étant terminé depuis l'été dernier, divers travaux prévus ont été réalisés:

- **Eglise**
  - Travaux concernant la charpente, la toiture et les gouttières
  - Mise en sécurité de la cloche,
- **Logement communal**
  - Réparation du mur du logement situé route de Sancerre
- **Agence postale et Bar**
  - Mise en accessibilité avec création d'une terrasse avec main courante pour la sécurité des Personnes à Mobilité Réduite et des enfants et création d'une place de stationnement pour les PMR
- **Voirie**
  - Aménagement d'un passage piétons à la sortie du 1er lotissement, route de Gardefort
- **Salle des fêtes**
  - Quelques réparations et installations concernant la sécurité
- **Paillottes**
  - Divers travaux d'entretien ont été faits

Bien sûr, l'entretien de la **voirie communale** et des **fossés** est réalisé comme chaque année. **Des arbustes et des fleurs ont été plantés en centre bourg** pour en terminer comme prévu l'aménagement.

Une **nouvelle vitrine** sera prochainement posée sur les grilles de l'école afin d'afficher différentes informations (services et festivités).

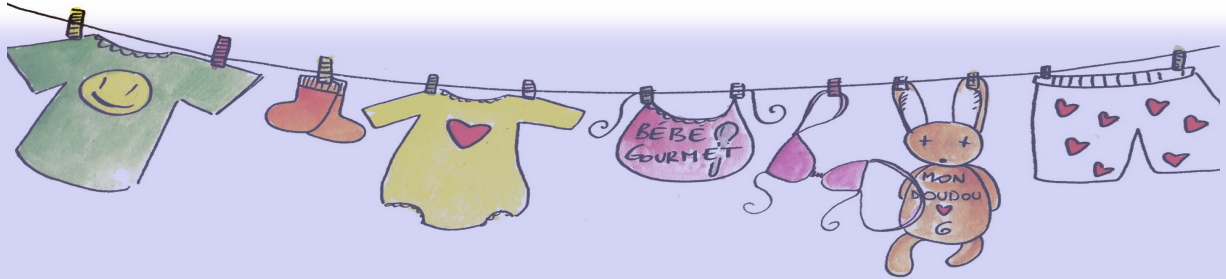
- **Lotissement**

Deux nouvelles maisons ayant enfin été construites, nous allons réétudier le dossier de l'aménagement de la voirie et de l'éclairage pour l'année prochaine.



# État civil 2018/2019

## État civil 2018/2019



LEMAITRE Alycia  
RAIMBAULT MARIX Raphaël

28/07/2018  
7/04/2019



BUISSONNIER Marie-Odile et GRESSIN Éric  
SPEVILE Marie et REVAULT Bruno

11/08/2018  
24/11/2018



ALBARÈDE André  
LENFANT Serge  
SCHROEDER Daniel  
DEMOLLIENS Jean  
MONGODIN Paulette  
MÉCHIN Jacques

5/12/2018  
14/01/2019  
31/01/2019  
17/02/2019  
12/04/2019  
11/06/2019

# Le RPI



## Situation du RPI

Pour l'année scolaire 2018/2019, les élèves du RPI se répartissent ainsi entre les 3 écoles :

### Veaugues :

Maternelle Petite et Moyenne Sections : 22 élèves

Maternelle Grand Section et CP : 16 élèves

### Jalognes :

CE1 et CE2 : 23 élèves

### Vinon :

CM1-CM2: 12 élèves

Soit un total de 73 enfants.

Pour la rentrée prochaine, l'effectif est stable mais inférieur aux prévisions suite à des déménagements ou décisions des parents d'inscrire les enfants dans d'autres communes.

**Je vous rappelle l'existence et les horaires de la garderie :**

Tous les jours de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30

**Un service de cantine est également assuré tous les jours.**

Comme tous les ans, les élèves de l'école de Vinon ont participé à diverses sorties scolaires, culturelles ou sportives. Vous trouverez le détail de ces activités ci-dessous.

- Journée multisports à Sancerre le 16 octobre 2018
- Randonnée pédestre à Thauvenay le 19 octobre
- Concert des petits lutins le 7 décembre à Vinon
- Tournoi de kinball le 26 mars 2019 à la salle du tennis à Saint-Satur
- Tournoi d'échecs le 28 mars au centre socio culturel Guy Poubeau
- Sortie VTT le lundi 23 mai à Sancerre
- Concert des Ecoles qui chantent le 24 mai au centre socio culturel Guy Poubeau
- Course d'orientation le 27 mai au jardin de Pesselières
- Voyage de fin d'année le 21 juin sur la Loire
- Fête des écoles le 1er juillet à Gardafort
- Triathlon le 2 juillet à Saint-Satur

Musée des arts le 4 juillet à Jalognes



# L'ÉTOILE D'OR VINONNAISE L'ÉTOILE D'OR VINONNAISE

En 2018, la journée de l'Amitié des Clubs des Aînés du Cher « Génération Mouvement » s'est déroulée à l'étang de la Cardeux.

Randonnée pédestre, repas champêtre, jeux et animations diverses ont fait de cette journée un moment festif fort agréable.

En ce qui concerne le Club de Vinon, les après-midi de jeux (loto, cartes, triomino, scrabble) continuent les 2ème et 4ème lundi du mois. L'après-midi se terminant par un goûter.



Le club continue de se réunir autour d'un déjeuner pour les anniversaires, fêtes des Mères et repas de fin d'année.

### Prochaines dates :

- samedi 14 septembre
- Samedi 14 décembre

---

## ARBRE DE NOËL ARBRE DE NOËL



Comme chaque année, les enfants de la commune accompagnés de leurs parents ont accueilli le Père Noël après avoir assisté au spectacle

« **Comédie magique** »  
de la Compagnie les Boutiquiers du Rêve.



Après la distribution des cadeaux offerts par la mairie et des chocolats offerts par le Club des Aînés Ruraux, les 45 enfants ont partagé le traditionnel goûter.



Les Conseillers Municipaux ont, pour leur part, distribué un cadeau à 67 personnes âgées de + de 70 ans.

# COMITÉ DES FÊTES COMITÉ DES FÊTES

## Randonnée nocturne du 9 février :

Cette nouvelle randonnée a été organisée en nocturne pour la 1<sup>ère</sup> fois dans le Sancerrois. L'idée a été bonne car il y a eu une cinquantaine de randonneurs sur les 8 km du parcours qui était éclairé par des petites lampes diodes tous les 300 m environ. Il était prévu aussi de regarder les astres avec l'aide de l'association d'astronomie Sancerroise qui devait monter une lunette sur le haut de Bannon. Malheureusement ce jour là les nuages en avaient décidé autrement. La soirée s'est donc prolongée à la salle des fêtes où du vin chaud attendait les randonneurs et un repas ouvert à tous avec au menu soupe et saucisses lentilles a réchauffé les convives. Cette randonnée sera reconduite en février 2020.

## Broc' Livres du 10 Mars :

C'est encore une première, et une réussite car la salle des fêtes était remplie de livres, CD, jeux vidéo qui ont souvent trouvé acheteurs.

A renouveler.



## Randonnée panoramique du 14 Avril :

Le record a encore été battu avec 379 participants sur les 4 parcours. Le soleil était toujours là et les Vinonnais aussi, merci à vous tous.

## Apéro-Théâtre du 11 Mai :

C'est en partenariat avec la communauté de commune du Grand Sancerrois et le comité des fêtes que cet Apéro-Théâtre a pu être réalisé. C'était le groupe La Rif compagnie originaire de Chavignol qui a joué sur la scène une pièce alliant l'humour et la vie d'une mère et son fils avec sa future compagne. De la sangria et quelques amuse-gueules étaient aussi de la partie.



*Apéro Théâtre*

## De l'Art dans nos jardins prévu le dimanche 9 Juin :

Tout était prêt, 12 jardins dont 4 nouveaux, 27 artistes (peintres, sculpteurs, photographes, fabricants de bijoux et d'abat-jour en fleurs séchées). Tout le monde était dans les starting-blocks. Malheureusement la météo en avait décidé autrement. C'est la mort dans l'âme et après avoir consulté tous les sites météo possibles que cette manifestation a dû être annulée. Merci à tous ceux qui avaient prévu d'ouvrir leur jardin, ce ne sera que partie remise.

## Balade œnologique du 27 juillet :

Cette balade se fera sur le thème des vins et différentes terrines, le parcours sera d'environ 8 km avec le passage chez 4 vignerons pour déguster bien sûr du Sancerre mais aussi du Pouilly fumé et du Menetou Salon. Un point d'information se fera également dans les vignes de Bannon avec des techniciens de la vigne. Un Quiz sera toujours à l'arrivée pour peut-être gagner des bouteilles des vins dégustés. Pour compléter la soirée, près de l'étang, des jambons à la broche avec flageolets seront proposés.



Balade et dégustation prix **5 €** (sans réservation préalable)  
Repas avec jambon à la broche **13 €** (7 € pour les moins de 10 ans)  
**réservation préalable avant le 25 juillet**  
Départ de la balade de 16h30 jusqu'à 18 h , Repas à partir de 20 h

**Renseignements et réservation :**  
**06 63 32 34 22 ou 06 21 86 68 85**

## Brocante du 25 Août :

La brocante aura lieu comme l'année dernière près de l'étang avec buffet et buvette  
Prix du ml 1.5 €

**Réservation : 06 63 32 34 22**



## du 7 septembre autour de l'étang:

Dans une ambiance conviviale et sympathique, tous les Vinonnais et leurs amis y sont conviés.

A partir de 12 h pique-nique (chacun amène son panier et éventuellement le partage avec les autres).

Un barbecue sera à disposition.

Après midi détente avec divers jeux (pétanque, Molky, tarot et autres suivant affinités)

**La participation est gratuite pour tous.**

## Jeudi 31 octobre :



A partir de 18 h défilé des enfants déguisés dans le village avec collecte des bonbons accompagné de la fameuse sorcière

**A partir de 20 h repas avec tartiflette et DJ**

## Mercredi 31 décembre :

Réveillon avec orchestre à la salle des fêtes avec notre traiteur habituel,

**John Verdier**

**Réservation : 06 63 32 34 22**



# BIBLIOTHÈQUE DE VINON

## BIBLIOTHÈQUE DE VINON



La bibliothèque de VINON est située au 1er étage de la Mairie. Elle est rattachée à celle de VEAUGUES.

Le prêt de livres (romans, documentaires, histoires locales...) est gratuit. Les livres sont empruntés pour une durée de trois semaines.

Des DVD sont aussi à dispositions, il suffit de les demander suite à une liste préétablie.

Si vous souhaitez un ouvrage qui ne figure pas à la bibliothèque de Vinon, nous contactons la Bibliothèque Centrale du Prêt du Cher qui pourra l'obtenir.

Les DVD, CD livres sont échangés régulièrement.

Les enfants sont les bienvenus, des bandes dessinées et livres pour la jeunesse les attendent. Seule une autorisation parentale est demandée.

Les bénévoles se tiennent à votre disposition les :

**Mardi et vendredi de 17h à 18h**

La bibliothèque est fermée en Août et durant les fêtes de fin d'année, entre Noël et Jour de l'An.

Nous vous attendons, nouveaux lecteurs !!!  
Merci de votre confiance.



*Toutes les semaines, je vais choisir un livre à la bibliothèque.*

# SOCIÉTÉ DE PÊCHE SOCIÉTÉ DE PÊCHE



## Tarifs des cartes de pêche :

- Interdépartementales 96 €
- Cartes majeurs 75 €
- Cartes mineurs de 12 à 18 ans 20 €
- Cartes découvertes (- de 12 ans) 6 €

En 2018, 72 cartes ont été vendues.

## **Étang de la Cardeux**

*Ouverture le 9 mars et fermeture le 15 septembre .*

L'étang est ouvert tous les jours sauf le jeudi excepté jeudi férié.

**Rivière** : Dimanche et jours fériés



## **Alevinage**

En 2019, 80 kg de truites Fario ont été mis dans la rivière et 60 kg de truites Arc en ciel dans l'étang.

Un inventaire des poissons présents dans le Boisseau a été fait le 19 juin par le SIRVA en collaboration avec la Fédération Départementale de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques.

Les observations sont très positives et il a été constaté une reproduction naturelle des truites avec présence de truitelles.

## **Dépositaires pour les personnes n'ayant pas Internet**

BAR DE VINON  
1 route de Saint Bouize  
18300 VINON

L'ESCALE  
Route de Vinon  
18300 SAINT BOUIZE

M. VERNEAU  
18140 GROISES

# Association Sancerroise d'Astronomie



La Société astronomique de France, la SAF a lancé une grande opération pour célébrer le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'alunissage.

La NASA, oh pardon, l'ASA contribuera avec le faste nécessaire à la célébration de cet évènement le

**vendredi 12 juillet 2019**

et donne rendez-vous à tous les curieux dès 16h à la mairie de Sancerre.

Une exposition, une mini bibliothèque, des maquettes, des photos, un film, un atelier enfants, 2 conférences sur la Lune et enfin, enfin un voyage sur la Lune...

Ce voyage, gratuit, sera assuré par les télescopes de l'ASA qui vous promettent un aller-retour vertigineux et éblouissant sur notre satellite. Peut être verrons-nous le drapeau américain flotter...



Mais pourquoi avoir choisi cette date du 12 juillet puisque premier pas sur la Lune a eu lieu le 20 juillet 1969 ?

le

Le 12 juillet 2019 a été retenu pour plusieurs raisons : la Lune sera dans son 1<sup>er</sup> quartier et son observation sera idéale. Le 20 juillet ce sera la pleine Lune et sa luminosité intense ne permettra de distinguer sa surface. Et pourquoi pas le 13 juillet alors ? Et bien les feux d'artifice produiraient alors ce qu'il est convenu d'appeler des pollutions lumineuses et ces phénomènes sont vraiment les pires cauchemars des astronomes qu'ils soient amateurs ou professionnels.



# Société de CHASSE de VINON

## Société de CHASSE de VINON

### Nouveau bureau

Président : Marc GUERIN  
Trésorier : Frédérique N'GUYEN  
Secrétaire : Cyril MIGEON

Comme d'habitude, des tirs au renard d'été auront lieu le matin de bonne heure ou le soir tard.



# Association St VINCENT / St BLAISE

## Association St VINCENT / St BLAISE

Cette année, la St Vincent/St Blaise s'est déroulée le 26 janvier.

Les travaux du centre bourg étant terminés, messe et repas dansant ont pu avoir lieu à Vinon. C'est 80 personnes qui ont partagé cette journée de festivités toujours aussi conviviale.

### Bâtonniers

St Vincent : Marie-Claire BARDIN  
St Blaise : Céline GIGOT



# MAISON DES ASSOCIATIONS

## MAISON DES ASSOCIATIONS

### Location

Pour toute demande de location de la Salle des Fêtes, contactez la Mairie suffisamment à l'avance. La Maison des Associations étant située dans une zone habitée, il est demandé de **cesser les nuisances sonores à partir de 2 heures du matin**, de quitter les abords le plus silencieusement possible et de respecter les règles du stationnement.

### Tarifs

	Habitants	Extérieurs
Soirées, bals, mariages	100,00 €	200,00 €
Journée supplémentaire	30,00 €	30,00 €
Cuisine	30,00 €	30,00 €
Vin d'honneur	30,00 €	50,00 €
Réunions	50,00 € pour les Associations hors commune	
Chauffage	Gratuit	Gratuit

Deux cautions sont demandées. Une caution « ménage » de 30,00 € et une caution « dégradations » de 250,00 €.

### La Paillotte

**Location de l'étang  
avec usage de l'électricité et de l'eau :**

50 € pour les particuliers ainsi que pour les associations hors commune  
Cautions de 250 euros à verser.



121 sites : 18 sites emblématiques et 103 autres sites



**La grange pyramidale située à Récy** et appartenant à Christine et Jean-François JOLY a été sélectionnée pour la 2<sup>ème</sup> édition du loto du patrimoine organisé par Stéphane BERN.

Le bâtiment édifié en 1615 d'après les Archives Départementales du Cher présente une particularité par rapport aux autres granges pyramidales du Pays Fort. Elle serait la seule à avoir deux entrées.

Souhaitons que ce choix inespéré (c'est le seul édifice sélectionné dans le Cher) permette à ses propriétaires de réaliser les travaux de charpente et de couverture qui s'élèveraient à environ 120 000 €.

Ce sera également l'occasion de faire connaître le village et d'attirer de nouveaux touristes amoureux des « vieilles pierres ».



***Étang de la Cardeux***



***Lavoir de Vinon***



Après un long travail d'études, d'analyses et de choix des différentes compétences, il est maintenant possible de vous donner quelques exemples d'actions menées par la CDC.

## ***ACTION SOCIALE***

L'action sociale représente la part budgétaire la plus importante de la CDC.

Elle met à disposition des locaux et subventionne les crèches associatives de Sancerre, Boulleret et Belleville.

Elle finance les Relais d'Assistantes Maternelles dans les nombreuses communes et organise et/ou subventionne les Accueils de Loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans à Sancerre, Saint Satur, Vailly et Boulleret.

La Communauté de Communes s'est d'autre part engagée dans une démarche de **Convention Territoriale Globale** avec la CAF, la MSA et le Conseil Départemental. L'objectif est de faire un état des lieux des services existant sur le territoire pour les jeunes, les familles et les personnes âgées.

Trois réunions publiques ont été organisées dont une à Vinon le 4 avril, une enquête en ligne a également été faite ainsi que des entretiens avec des jeunes. Environ 500 personnes ont ainsi participé à ce diagnostic.

Des pistes d'actions et d'amélioration des services existant ont été proposées afin de rendre notre territoire plus attractif et favoriser le développement économique.

## ***DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE***

Dans le cadre de cette compétence, la CDC a mis en place une **convention** avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie et la chambre des Métiers.

**L'association Initiative Cher** tient une permanence hebdomadaire à Sancerre afin de conseiller et d'accompagner les porteurs de projet dans leurs démarches souvent complexes.

**Des aides financières** ont également été décidées :

- une aide en faveur des TPE pour des travaux d'aménagement ou des achats de matériel. Cette subvention réservée aux petites entreprises plafonne à 5 000 €.
- Un fond d'aide à l'immobilier d'entreprise de 20 000 € maxi pour les petites structures et les commerces de proximité.

Plusieurs commerces et entreprises ont déjà bénéficié de ces subventions.

Il a été également **décidé d'aider les communes pour le maintien ou la reprise de leur dernier commerce.**

## ***TOURISME***

La piscine de Saint Satur est restée dans la CDC et sera ouverte comme tous les étés du 29 juin au 1er septembre.

## ***CULTURE***

Pour la première fois, la CDC subventionne un programme d'évènements culturels avec le soutien de la Région Centre Val de Loire.

L'apéro théâtre qui a eu lieu dans six communes, dont Vinon, en fait partie.

## ***COMMUNICATION***

La CDC possède maintenant un **site internet** où vous pourrez vous informer sur les différentes communes et les services proposés.

# DÉCHETTERIE/ORDURES MÉNAGÈRES

## DÉCHETTERIE/ORDURES MÉNAGÈRES

### HORAIRES DÉCHETTERIE

- **ÉTÉ :**
  - Après-midi : du lundi au samedi de 14h à 18h
  - Matin : le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 8h30 à 12h
- **HIVER :**
  - Après-midi : du lundi au samedi de 13h30 à 17h30
  - Matin : le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 8h à 12h

## RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS

### A déposer dans le conteneur jaune :



- Bouteilles et flacons en plastique, cartonnets, boîtes et aérosols en métal, briques alimentaires et papiers.

### Ne pas déposer :

- Cartons, films, sacs, pots et barquettes en plastique.
- Les boîtes contenant des restes alimentaires

### A déposer dans le conteneur vert :

- Bouteilles, pots et bocaux en verre.



### Sont interdits :

- Ampoules, vitres, porcelaines, faïence, verres culinaires, bouchons et capsules.

### A déposer dans votre poubelle, collecte le mardi dès 5h

- Déchets usuels, restes de repas, vaisselle cassée, couches, sacs et films plastiques, emballage sous vide, pots et barquettes plastiques, gobelets et serviettes jetables.

**PENSEZ À RENTRER VOS BACS UNE FOIS LE COLLECTE EFFECTUÉE**



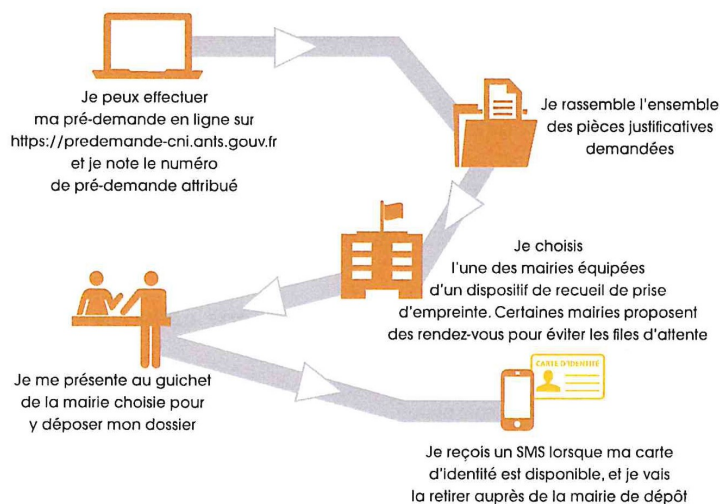
# Passeports et Cartes d'Identité

## Passeports et Cartes d'Identité



### **RAPPEL :**

Les demandes doivent être déposées dans l'une des 12 mairies du département équipées d'une station de recueil des empreintes digitales.



Une pré-demande en ligne peut être faite. Lorsque le dossier est instruit, l'utilisateur reçoit un message sur son téléphone portable l'informant de la mise à disposition de son titre dans la mairie de dépôt. Ces dispositions permettent une instruction sécurisée.

**Les cartes d'identité sont désormais valable 15 ans.**

# Permis de conduire et Cartes grises

## Permis de conduire et Cartes grises

### **Démarches liées au permis de conduire ou à l'immatriculation des véhicules :**

- Connectez-vous au site de l'ANTS, [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)
- Ou sollicitez votre école de conduite ou le professionnel de l'automobile

